

## VERSION LATINE

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Elisabeth BUCHET, Simon CAHANIER, Pierre DESCOTES, Sarah ORSINI**

**Coefficient : 3**

**Durée : 4 heures**

### Remarques générales

Pour la première fois depuis 2013, l'épreuve commune de version latine soumettait aux candidates et aux candidats un texte de poésie, extrait du *Satyricon* de Pétrone. La moyenne de l'épreuve s'établit à 10,13 (sur 532 copies corrigées), et les notes s'échelonnent de 0 à 20. Le texte a dérouté nombre de candidats – parce qu'il était en vers sans doute, et qu'il présentait des difficultés réelles ; le jury peut se féliciter d'avoir lu des copies véritablement excellentes, manifestant un vrai sens du latin et de solides connaissances syntaxiques, mais aussi de nombreuses copies qui ont accepté de se confronter, sérieusement, à un texte indéniablement ardu – qui évoquait toutefois des événements majeurs de l'histoire romaine, qui ne pouvaient être inconnus des candidats. Nous rappelons qu'il s'agit d'un concours, non d'un examen : les candidates et les candidats sont toutes et tous confrontés au même texte qui, s'il est difficile, l'est également pour tous. Le texte a, en ce sens, très efficacement rempli son office, en permettant de départager les copies. Signalons, comme l'année dernière, que certains devoirs inachevés, qui ont pris la peine d'analyser et de construire les vers latins, ont obtenu en définitive une note convenable – encore une fois, le jury prend en compte dans sa correction la difficulté du texte et, comme nous l'écrivions l'année dernière, « il est toujours préférable pour le candidat de réaliser une analyse grammaticale de qualité, au risque de ne pouvoir terminer la version dans le temps imparti ou de produire un texte lacunaire, plutôt que de rédiger une traduction complètement fantaisiste, voire tout à fait dénuée de sens ». Le jury regrette en effet de lire un nombre assez élevé de copies qui renoncent franchement à se plier à l'exercice de la version, et se contentent de mettre bout à bout des phrases présentant un rapport très éloigné avec le texte original, avec parfois un mépris certain pour la morphologie et la syntaxe de la langue française. Cela aboutit à un résultat dans lequel d'une part il est visible que la syntaxe latine n'a pas été analysée (distinction des propositions, repérage des conjonctions de coordination et de subordination, analyse des verbes...) et d'autre part, l'expression française n'est pas compréhensible ou se trouve, au moins, malmenée. Si le jury comprend tout à fait que les conditions, stressantes, de l'épreuve du concours peuvent entraîner à laisser passer des erreurs d'étourderie, une orthographe et une syntaxe systématiquement défailtantes sont sanctionnées. En effet la version, quelle que soit la langue traduite, est aussi un travail de rédaction en français, en réalisant la correspondance, la plus rigoureuse possible, entre deux langues. À ce titre, un travail approfondi sur la rédaction en français est nécessaire en cas de difficultés dans ce domaine, et s'avère par ailleurs utile pour l'ensemble des disciplines du concours. Nous rappelons en outre qu'un soin particulier doit être apporté à la présentation matérielle de la copie : il faut écrire lisiblement, sauter des lignes, éviter la multiplication des ratures.

## Remarques sur le texte

### Exuit omnes quippe moras Caesar...

Un certain nombre de copies, voyant *exuit omnes* rejeté en bout de ligne (il s'agissait d'une fin de vers) ont été tentées d'y lire le titre du texte – ce qui rendait le reste de la phrase inintelligible. D'autres candidates et candidats ont fait de *quippe* une conjonction de subordination introduisant *exuit*, ce qui a abouti à des problèmes de construction insolubles ; la traduction par « certes » était ici appropriée. Il fallait aussi bien voir qu'*omnes* se rapportait à *moras*, ce qui n'a souvent pas été le cas. Le jury profite de cette première phrase pour souligner l'importance des temps verbaux, auxquels peu de copies prêtent attention : *exuit*, *proiecit*, *sustulit* doivent bien être rendus, en français, par des passés simples (ou, à la rigueur, composés).

### ... uindictaeque actus amore / Gallica proiecit, ciuilia sustulit arma :

Ces deux propositions ont posé de grandes difficultés aux candidates et candidats – alors même qu'une analyse rigoureuse permettait de repérer, sans grande difficulté, les groupes de mots. Il fallait commencer par voir qu'*actus* est un participe passé apposé à César (non un substantif), et que *uindictae* est le complément du nom *amore* : il n'est donc ici pas question d'actes de vengeance ou d'amour, mais de César, « animé par l'amour de la vengeance ». Il fallait ensuite bien repérer le parallélisme de construction, avec *Gallica* et *ciuilia* tous deux épithètes d'*arma*, lui-même complément d'objet direct des deux verbes au parfait. De très nombreuses copies ont fait porter *Gallica* sur *amore*, ce qui posait bien sûr de gros problèmes de sens (on en profite pour signaler que « Gaulois », en français, s'écrit avec un seul l). Il est assez étonnant que, malgré la présence explicite de César dans le premier vers, un nombre important de copies n'ait pas réussi à traduire *Gallica* correctement à cet endroit (comme d'ailleurs *Galli* dans le reste du texte). Il n'est ici nullement question de Gallois, de Galles, ou de Gallécie – le jury rappelle qu'un certain nombre de connaissances historiques élémentaires sont attendues des candidates et candidats, et constituent une aide précieuse non seulement pour l'épreuve de version / commentaire, mais également de version seule.

### Alpibus aeriis, ubi Graio numine pulsae / descendunt rupes et se patiuntur adiri, / est locus Herculeis aris sacer.

Il fallait bien voir, pour commencer, qu'*Alpibus aeriis* est un ablatif de lieu. Attention à *aeriis*, qui signifie ici aériennes, et non « d'airain » comme on l'a trouvé dans de nombreuses copies. *Ubi* a souvent été traduit comme un subordonnant de temps, alors qu'il exprime, étant donné le contexte, une idée de lieu. Venaient ensuite des problèmes de lexique, et ce malgré la note de bas de page : *Grains* n'a souvent pas été traduit par « grec », et l'adjectif a été régulièrement considéré comme un nom propre, peut-être à cause de la majuscule ; *numine*, dérivé de *numen*, a par ailleurs très souvent été lu comme *nomine*. Il fallait donc bien voir que *Graio numine* servait de complément d'agent à *pulsae*, qui se rapportait à *rupes*. Il fallait également comprendre que *rupes* était le sujet commun de *descendunt* et de *patiuntur*, ce que de nombreuses copies n'ont pas envisagé, s'exposant ainsi à des contresens sur *adiri*, qui a rarement été identifié comme un infinitif présent passif. Il fallait enfin bien analyser *Herculeis* comme un adjectif (et non le nom du dieu), qui se rapportait à *aris*. Ce groupe, *Herculeis aris*, dépendait de *sacer* : « rendu sacré par des autels dédiés à Hercule ».

### **Hunc niue dura / claudit hiemps canoque ad sidera uertice tollit.**

La première difficulté était de bien repérer que *hunc* reprenait *locus*, et qu'en conséquence la description du lieu continuait dans ce vers. Il fallait également bien voir que les deux propositions de ce passage étaient construites de manière parallèle : *hunc* est le COD non seulement de *claudit*, mais aussi de *tollit*, deux verbes dont le sujet est *hiemps*. De la même manière, *niue dura* et *cano uertice* sont des ablatifs de moyen. On remarquera ici que plusieurs copies semblent ne pas connaître le fonctionnement de la coordination par *-que*, dans la mesure où *cano* a souvent été réintégré dans la proposition dont le verbe est *claudit* (verbe qui a très souvent été mal identifié et traduit).

### **Caelum illinc cecidisse putes.**

Le verbe *putes* a bien été identifié dans la majeure partie des cas comme le verbe conjugué de la phrase, mais son mode a très rarement été pris en compte. *Cecidisse*, infinitif parfait de *cado*, a en revanche été souvent confondu avec *cecidisse*, infinitif parfait de *caedo*. Or, outre la scansion, ce qui pouvait permettre de confirmer qu'il s'agissait de *cado* est le fait qu'il est intransitif : il n'y a aucun complément direct dans cette phrase, mais en revanche, on y trouve un adverbe de lieu, *illinc*, qui marque l'origine. Effectivement, *caelum*, neutre, pouvait être considéré soit comme un nominatif, soit comme un accusatif, mais en testant les deux hypothèses, c'est *caelum* sujet qui a le plus de sens. On se représente mal quelqu'un – Hercule ? – frapper le ciel, alors qu'on peut plus aisément imaginer que le ciel, en une image spectaculaire, tombe du sommet d'une montagne.

### **Non solis adulti / mansuescit radiis, non uerni temporis aura, / sed glacie concreta rigent hiemis pruinis.**

Une difficulté importante résidait dans le fait de retrouver le sujet de *mansuescit*, qui est *locus*. Le terme *solis* a également prêté à confusion : il a souvent été rapproché de *non*, pour en faire une variante de l'expression adverbiale *non solum* – ce qui est strictement impossible. Il s'agit du génitif de *sol* (« le soleil »). L'adjectif épithète *adulti*, qui fait partie du même groupe nominal, était difficile à traduire habilement, mais toute proposition le rapportant au soleil et rendant l'idée que ce soleil était haut a été acceptée par le jury. La structure *radiis solis adulti*, qui associe un ablatif et un génitif se retrouve, dans un parallélisme de construction, dans l'expression *aura uerni temporis*. L'identification du sujet de *rigent* a également posé problème, dans la dernière partie de phrase. La métrique engageait à considérer *concreta* non comme un adjectif à l'ablatif, épithète liée au nom *glacie*, mais comme un adjectif substantivé au nominatif pluriel : « les éléments condensés durcissent sous l'effet de la glace ». Un certain nombre de copies ont considéré *glacie concreta* comme un ablatif absolu, ce qui permettait d'ailleurs de parvenir à un sens à peu près satisfaisant, tant que l'on voyait que la conjonction de coordination *-que* mettait les deux compléments d'agent *glacie* et *hiemis pruinis* sur le même plan.

### **Totum ferre potest umeris minitantibus orbem.**

Le sujet, encore une fois absent, se rapportait toujours au *locus* situé dans les montagnes – c'est la principale cause des erreurs que le jury a lues dans cette phrase. On note aussi quelques erreurs d'identification du verbe *fero*, confondu avec *ferrum* (le fer). *Totum* devait être compris comme appartenant au groupe nominal d'*orbem* : il s'agit d'un parfait exemple de disjonction, propre à la poésie latine, où

l'adjectif et le nom se trouvent en début et fin de vers. De même *umeris* et *minitantibus* faisaient partie du même groupe nominal.

**Haec ubi calcauit Caesar iuga milite laeto optavitque locum, summo de uertice montis  
Hesperiae campos late prospexit, et ambas intentans cum uoce manus ad sidera dixit :**

*Vbi* a peu souvent été compris comme un subordonnant de temps. *Iuga*, qui, dans le contexte, prenait le sens de « sommets » et non de « jougs », ne pouvait avoir d'autre fonction que complément d'objet de *calcauit*. Cette phrase était donc composée d'une proposition subordonnée et de deux principales coordonnées par *et*. *Intentans* a souvent à tort été compris comme un verbe réfléchi : il n'en était rien, car ce participe a un complément d'objet direct : *ambas manus*. Quelques copies ont associé *cum uoce* et *manus* (« avec sa voix et ses mains ») : cette situation montre qu'il est nécessaire de bien analyser les conjonctions de coordination : ici, il n'y en avait pas, et *uoce* et *manus* sont déclinés à des cas différents. Le jury ne saurait trop inciter les candidates et candidats à prêter attention aux conjonctions de coordination, qui ont souvent été mal analysées dans la version de cette année : non seulement il est impossible d'en inventer lorsque l'auteur n'en a pas utilisé, mais elles permettent de comprendre comment les membres de phrases ou les groupes de mots s'articulent.

**Iuppiter omnipotens, et tu, Saturnia tellus, / armis laeta meis olimque onerata triumphis, /  
testor, ad has acies inuitum arcessere Martem, / inuitas me ferre manus.**

Au vers 16 débute le discours au style direct qui se poursuit jusqu'à la fin du texte. L'énonciateur, César, a été presque toujours correctement identifié comme le sujet des verbes à la première personne du singulier (*testor, cogor...*). Les deux groupes au vocatif du vers 16 ont été le plus souvent bien traduits, mais l'adjectif *Saturnia* a parfois été compris comme l'épithète de Junon ; gloser *Saturnia tellus* par « Italie » éloignait la traduction française du texte latin. La suite de la phrase a donné lieu à des contre-sens : *laeta* et *onerata* (coordonnés par *-que...*) sont un adjectif et un participe passé passif apposés au groupe *Saturnia tellus*, qui ont trop souvent été traduits comme s'ils s'accordaient avec *armis* et *triumphis*. Ces deux mots pouvaient difficilement être analysés autrement que comme des ablatifs instrumentaux. Le sens global du passage et la structure en chiasme du vers permettaient de comprendre que l'adjectif *meis* se rapporte à la fois à *armis* et à *triumphis*, et que l'adverbe *olim* porte sur l'un et l'autre groupe.

La fin du passage a donné lieu à de très nombreuses erreurs de construction, du fait notamment de la présence de nombreux accusatifs dont la syntaxe a été mal comprise. Le verbe principal *testor* se construit fréquemment, comme ici, avec une proposition infinitive. Il y en a deux dans le texte : *inuitum arcessere Martem* et *inuitas me ferre manus*, en parataxe. L'infinitif présent marque la simultanéité des actions de l'infinitive et de la principale et ne pouvait être traduit par un passé. Une fois cette construction repérée, ce qui n'a pas toujours été le cas (ainsi, *ferre* a parfois été compris comme l'ablatif singulier du nom *ferrum*, pourtant de la deuxième déclinaison, et non comme l'infinitif de *fero, fers, ferre*), et après avoir délimité le groupe prépositionnel *ad has acies*, en facteur commun des deux propositions, il convenait de correctement identifier les sujets et les compléments des deux infinitives. Seules quelques copies ont compris que *me*, dans le deuxième segment, était en réalité le sujet commun d'*arcessere* et de *ferre*, ce qui permettait de comprendre *Martem* et *manus* comme les deux COD. Du point de vue morphologique, rien n'interdit de faire de *Martem* le sujet d'*arcessere* – mais lorsque deux constructions sont envisageables, il convient de choisir la plus adaptée : en contexte, puisque César produit ici un discours apologétique justifiant le déclenchement de la guerre civile, il est plus satisfaisant de comprendre « moi [César] j'apporte malgré

moi la guerre à ces armées » que « Mars me pousse malgré moi vers ces armées » – ce qui demeurerait toutefois un sens parfaitement acceptable. La répétition *inuitum/inuitas* a parfois été rendue de manière très élégante. En revanche, il fallait voir qu'*inuitum* s'accorde avec *me*, et non avec *Martem* : ce n'était pas évident, dans la mesure où le groupe *inuitas... manus* faisait attendre une construction parallèle dans l'autre proposition. Plusieurs traductions ont été acceptées, du moment qu'elles offraient un sens satisfaisant et que la syntaxe ne s'y opposait pas. La dernière difficulté de ce vers était d'ordre stylistique : *Martem* est une métonymie, que l'on pouvait au choix rendre par le nom du dieu ou par « la guerre. » *Manus* est aussi un mot polysémique : il a ici le sens technique de « troupe », et désigne les légions de César, mais il était possible de le traduire par « main », et d'y voir par conséquent une seconde métonymie.

**Sed uulnere cogor, / pulsus ab urbe mea, dum Rhenum sanguine tingo, / dum Gallos iterum Capitolia nostra petentes / Alpibus excludo, uincendo certior exul.**

À l'exception de son dernier segment, cette phrase a souvent été bien comprise : la proposition principale est suivie par deux propositions subordonnées circonstancielles juxtaposées introduites par la conjonction *dum*. Les verbes conjugués (*cogor*, au passif, puis *tingo* et *excludo*, à l'actif) sont au présent de l'indicatif et leur sujet, sous-entendu, est encore César (« je »). Ce sujet est développé par deux appositions : d'abord *pulsus*, qui est bien le participe passé passif de *pellere*, et donc un nominatif masculin singulier (et non un substantif), puis l'adjectif au comparatif *certior*. D'autres erreurs, entraînant des contre-sens, auraient pu être évitées en prêtant attention à la morphologie : *uulnere* est nécessairement l'ablatif singulier de *uulnus* (et un complément de manière) et ne peut pas être l'infinitif du verbe *uulnere*, qui est *uulnere*. Le groupe prépositionnel *ab urbe mea* (à condition de ne pas confondre *ab* et *ad*), pouvait être compris soit comme un complément d'origine, soit comme un complément d'agent du verbe passif. Si les deux sont syntaxiquement valables, la première option a un sens plus satisfaisant : d'après César, ses rivaux cherchent à l'éloigner de Rome, mais la Ville, elle, voit en lui le représentant légitime des institutions et son libérateur. L'adjectif *mea*, emphatique, a ainsi pu être justement traduit par « ma chère ville ».

Les deux propositions introduites par *dum* ne présentaient pas de difficulté syntaxique majeure. *Rhenum* est un mot neutre, mais ne peut être qu'un accusatif puisque le verbe est à la première personne du singulier. *Sanguine* est un ablatif de manière. *Excludere* se construit avec l'ablatif (puisque son préverbe est *ex-*) : *Alpibus* doit donc être traduit par « hors des Alpes », ou équivalent, plutôt que comme un complément instrumental ; en revanche, il est strictement impossible de donner ce sens à l'accusatif pluriel (poétique) *Capitolia nostra*. *Gallos* est le COD d'*excludo*. Ce nom est développé par un participe présent, *petentes*, qui possède à son tour un complément direct : *Capitolia nostra*. Toute autre construction, fautive, entraînerait inévitablement un contre-sens. *Iterum* est un adverbe, qui porte sur *Capitolia nostra petentes* : il a trop souvent été traduit comme s'il s'agissait de l'accusatif du mot neutre *iter, itineris*. Il est ici fait allusion à la prise de Rome par les Gaulois en 390 av. J.-C., événement dont les conquêtes de César ont permis d'éviter la répétition.

Seules quelques copies sont parvenues à analyser et traduire convenablement les trois derniers mots. Le substantif *exul, -ulis* est forcément un nominatif singulier : il se rapporte donc au sujet grammatical. *Certior* a donné lieu à des interprétations erronées : il faut y reconnaître le comparatif de l'adjectif *certus, a, um*, lui aussi au nominatif masculin singulier. *Vincendo* est le gérondif de *vincere* : employé en dehors d'une construction qui appelle le datif, il fallait partir du principe qu'il est à l'ablatif instrumental : « par le fait de vaincre. » La principale difficulté résidait dans la juxtaposition de deux nominatifs, où il fallait reconnaître une structure attributive dont le verbe est sous-entendu (« [moi qui

suis] plus sûr [d'être] exilé par le fait de remporter des victoires »), et comprendre que César déclare ici que ses victoires ne pouvaient que lui attirer jalousies et inimitiés.

### **Sanguine Germano sexagintaque triumphis / esse nocens coepi.**

Là encore, il fallait prêter attention à la coordination *-que*, qui coordonnait les groupes *sanguine germano* et *sexaginta triumphis*, tous deux compléments de manière de *nocens esse coepi* : c'est à force de tuer des Germains et de remporter des triomphes que César s'est rendu insupportable à ses adversaires.

### **Quamquam quos gloria terret / aut qui sunt qui bella uetent ?**

La principale difficulté de la phrase tenait dans la nature de *quamquam*, qui ne pouvait être analysé comme un subordonnant – car les deux interrogatifs, *quos* et *qui*, devenaient alors inintelligibles. Il s'agissait, comme Gaffiot le signalait en deuxième sens, d'un adverbe de coordination, signifiant « d'ailleurs ». Les deux interrogations étaient elles-mêmes coordonnées par *aut* – les adversaires sont terrifiés par la gloire qu'acquiert César, et se montrent suffisamment impudents (il fallait traduire le mode du verbe *uetent*, dans une relative au subjonctif) pour s'opposer à ses entreprises guerrières.

### **Mercedibus emptae / ac uiles operae, quorum est mea Roma nouerca.**

Cette phrase, même dans les meilleures copies, a généralement été très mal comprise. Il s'agit d'une réponse aux deux questions précédentes. Les ennemis de César sont des *operae* (dernier sens dans la première rubrique de Gaffiot pour *opera, ae, f.*), c'est-à-dire des suppôts de Pompée, vils et achetés à prix d'argent. Une réelle difficulté tenait au genre du relatif *quorum*, qui reprenait bien *operae* : là encore, Gaffiot signalait que dans le sens qui nous intéresse, *operae, arum* est un masculin pluriel. De ces hommes, la Rome de César n'est pas la véritable mère, mais une marâtre.

### **At reor, haud impune, nec hanc sine uindice dextram / uinciet ignauus.**

L'opinion de César (*reor*) est que ses adversaires ne resteront pas impunis. Il fallait bien analyser le mode et le temps de *uinciet*, mais également le rattacher à *uincio* (lier), et non à *uinco* – il est vrai qu'un certain nombre de traductions habilement ambiguës pouvaient se tirer d'affaire. Le COD de *uinciet* était *hanc dextram*, et le groupe *sine uindice* annonçait les dernières phrases du texte : les vengeurs qui ne laisseront pas un lâche lier les mains de César sont les soldats auxquels celui-ci s'adresse.

### **Victores ite furentes / ite mei comites, et causam dicite ferro.**

Les impératifs *ite* et *dicite*, pourtant très courants, ont été analysés de manière souvent fantaisiste. Les groupes *uictores furentes* et *mei comites* sont des vocatifs, et désignent ceux auxquels s'adresse César. À nouveau, un certain nombre de candidates et de candidats ont montré une méconnaissance regrettable de la morphologie du verbe *ferre*, dont ne pouvait en aucun cas dériver le mot *ferro* (ici, de *ferrum, i, nt.*, complément de moyen de *dicite causam*).

### **Namque omnes unum crimen uocat, omnibus una / impendet clades.**

La syntaxe de cette dernière phrase ne présentait pas de difficulté majeure, et un parallélisme strict devait permettre aux candidates et aux candidats de comprendre que les sujets étaient *unum crimen* et *una clades*, et que les verbes étaient complétés par *omnes* et *omnibus*. Signalons que *unus*, en latin, ne signifie pas « un », mais « un seul », ce qui dans notre phrase était particulièrement important.